

PERSONNES PRESENTES

Nous étions 25 assis autour de tables disposées en carré, auxquelles s'ajoutaient d'autres référents de la Politique de la ville, notamment le directeur départemental de la cohésion sociale, les DP et les EDL sur des chaises le long d'un mur.

Autour de la table, figuraient des représentants institutionnels de haut niveau, cela allait de spécialistes de l'emploi - Pole Emploi, DIRECCTE, Mission locale, DAE qui se sont beaucoup exprimés, à d'autres acteurs de la politique de la ville - Mme VERNHES pour conduire les échanges, Mme Colou pour représenter Mme Ricci, et CAF, SPIP, PJJ...), l'élue à la politique de la ville du 18^{ème} arrondissement, enfin 4/5 conseiller.e.s Citoyen.ne.s des 10/13/14/et 18èmes arrondissements.

A noter : Il a été difficile de noter les fonctions exactes et les noms complets des intervenants.

LA NATURE DES DEBATS

Il ressort des débats l'importance des dispositifs d'encouragement à l'emploi destinés aux habitants des quartiers populaires pour travailler dans d'autres quartiers, avec des spécificités par tranche d'âge, des mesures d'accompagnement et de formation dédiées et de nombreux types de contrats possible. Par exemple les « emplois francs », les postes « adultes relais ».

A cela s'ajoutent les mesures croisées dans les mêmes quartiers, comme les territoires zéro chômeurs, destinées aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, ou les réseaux multi-métiers pour accompagner les employeurs, contribuer à lutter contre leurs préjugés.

Pour la représentante de la DIRECCTE : les dispositifs fluctuent, il est inutile de se perdre dans les détails techniques, car l'employeur embauche avant tout des compétences, non pas du QPV ! Les mises en situation professionnelles sont très importantes, les jobdating par exemple.

Pour le pole emploi, il est important de centraliser l'accompagnement à la recherche d'emploi, et de motiver les acteurs de nos services publics en ce sens.

SYNTHESE SUR LES ECHANGES

L'importance de l'information et de la formation des acteurs de la politique de la ville et des associations locales ressort très rapidement des échanges. Il s'agit en effet de mieux orienter les habitants en difficulté.

Un volet important à traiter concerne la levée des freins à l'emploi, comme à l'insertion professionnelle, de savoir identifier des projets professionnels, tout en luttant contre le décrochage. A ce titre les entreprises d'insertion ont une carte à jouer.

Les demandeurs d'emploi doivent prendre confiance en eux, mais les institutions doivent les rassurer. (exemple la garantie jeunes)

De nombreux postes restent sans candidats, mais le pole emploi suit 15 à 20% des emplois demandés. Nous pouvons nous interroger à ce titre sur les raisons qui conduisent les employeurs à ne pas passer par le service public de l'emploi.

SUJETS NON TRAITES :

Pourquoi ces acteurs de l'emploi n'ont-ils pas de formation initiale à l'entreprise, souvent leur bagage est sociale ou de type ressources humaines.

Si de nombreuses start up installent leur structure dans les QPV, rien n'aura été dit sur les aides à la création d'entreprise par les habitants des quartiers populaires.

Remarques : La proposition de gérer le temps en passant par un tour de table à l'horizon 2022 a été rejetée. Un tiers des personnes présentes autour de la table n'a pas parlé.